



AVIS AUX MÉDIAS

JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME DANS L'AFFAIRE OMAR KHADR

Vendredi le 29 janvier 2010 à 9 h 45, la Cour Suprême du Canada rendra son jugement dans l'affaire *Premier ministre du Canada et autres c. Omar Ahmed Khadr*.

Avocats sans frontières Canada a mené, en octobre 2008, une coalition d'organisations juridiques ayant appelé au rapatriement au pays d'Omar Khadr. Avocats sans frontières Canada, le Barreau du Québec et le Groupe d'études en droits et libertés de la Faculté de droit de l'Université Laval (GEDEL) ont plaidé le 13 novembre 2009 comme co-intervenants devant la Cour suprême du Canada.

Le porte-parole de la coalition pour ce dossier, Me Pascal Paradis, directeur général d'Avocats sans frontières Canada sera disponible pour des entrevues à la suite de l'annonce du jugement. Maître Pascal Paradis, sera présent à la Cour suprême du Canada pour prendre connaissance de la décision lors du huis clos qui aura lieu dès 8 h le 29 janvier.

Pour toute demande d'entrevue contactez :

Monsieur Luis Amado
Responsable des communications
Avocats sans frontières Canada
418-907-2607(bureau)
418-931-4988 (cellulaire)